

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an
Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr.
Autres départements... 7 fr. 14 fr. 26 fr.
Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.
(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement :
A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort
et dans ses succursales de Saint-Etienne et de
Grenoble.
A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la
Bourse.

A propos de Punch

Eh bien ! il paraît que, l'autre jour, en annonçant l'abandon de l'idée d'un punch à offrir à M. Jules Ferry par un groupe de franco-tunisiens, le *Journal des Débats* était mal informé. Cela ne surprendra personne, car on sait que la rédaction du journal de la rue des Prêtres est presque entièrement composée de diplomates. Or, les diplomates, sous prétexte que leur métier consiste à renseigner leur gouvernement sur les secrets de la politique, ne connaissent généralement pas de celle-ci ce qu'en sait le premier venu.

Donc, au moment où le *Journal des Débats* annonçait qu'on n'offrirait pas de punch au Tonkinois, ce dernier, le verre en main, faisant la roue sans doute, comme il a coutume de le faire chaque fois qu'il parle de lui-même, pérorait devant une table autour de laquelle on avait réuni quelques auditeurs de bonne volonté, pour donner un semblant de public au grand Jules et lui fournir l'occasion d'ouvrir son robinet oratoire.

Hâtons-nous de déclarer qu'il faut sincèrement se réjouir que cette petite fête ait eu lieu et que M. Jules Ferry ait pu mêler aux flots du punch Grassot le torrent de son éloquence, car jamais peut-être le Démophile vossien n'a maché plus superbement ses cailloux.

Ici, à la *Villa des Fleurs*, où des membres du Comité central l'ont fait venir naguère en représentation, un peu après Sarah Bernhardt et un peu avant Paulus, M. Ferry a été magnifique. L'impartialité nous contraint d'en convenir ; mais, à Tunis, il a été sublime.

On a bien raison de dire que les voyages forment les jeunes gens. Dans cette excursion au pays des chameaux, le talent de l'ancien ministre a pris quelque chose de l'ampleur de la Méditerranée et atteint parfois les hauteurs inaccessibles de l'Atlas. Nous aurons maintenant un Jules Ferry, retour des Chotts, dont l'éloquence pourra, sans désavantage, soutenir la comparaison, même avec celle de M. Marmonnier.

La place nous fait malheureusement défaut pour reproduire, en entier, la splendide harangue prononcée, la veille de son départ, comme un magnifique adieu du dernier des... (tout ce que vous voudrez) à la terre africaine. Parmi toutes ces perles il nous faut faire un choix.

Signalons d'abord l'hommage à M. Roustau, « qu'il a été si pénible à M. Ferry de voir méconnu par la justice nationale ».

Est-il nécessaire de rappeler que M. Roustau, consul général de France à Tunis, avait été accusé par Rochefort d'avoir été mêlé à tous les tripotages malpropres, à tous les marchés de ce bazar aux consciences dont le gouvernement beylical était le théâtre ; que pour imposer silence à l'*Intransigeant*, M. Roustau lui intenta un procès et que le jury acquitta Rochefort, autrement dit condamna le sieur Roustau. C'est cela que déplore si amèrement M. Ferry. Regret bien naturel en somme et qui indique un cœur reconnaissant, car c'est M. Roustau qui a machiné toute l'intrigue politico-financière, d'où sont sorties l'expédition de Tunis et la conversion de la dette tunisienne.

Oh ! nous savons que M. Jules Ferry, n'a rien gagné, l'homme intègre, dans l'expédition de Tunis. Mais il a un frère, Charles, qui était administrateur de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* laquelle avait acheté comme par hasard, au prix du vieux papier, les titres de la dette tunisienne, avant l'expédition, et qui les a revendus avec un bénéfice colossal après l'établissement du protectorat, lorsque sur les conclusions du rapport Antonin Dubost, ces titres furent convertis en titres de rente française.

M. Jules Ferry avait donc le droit de dire, en savourant son punch : « Quand on se trouve en présence du spectacle actuel, on éprouve la satisfaction immense de voir son œuvre accomplie ».

Mais il a eu tort d'ajouter : « Le voyage, que je fais actuellement, est un grand et magnifique voyage, tout à l'avantage de la Tunisie ».

Chaque fois que les Ferry s'occupent de la Tunisie, celle-ci y trouve peut-être son avantage, mais la famille Ferry n'y perd pas le sien. Parions qu'en ouvrant sa valise, au retour, le frère de Charles va nous débiter les statuts d'un *Crédit Agricole Tunisien*.

Il nous l'a presque annoncé, en disant à ses hôtes : « Ce qu'il vous faut, ce sont de grandes entreprises agricoles ». Cette phrase-là sent furieusement le prospectus d'un lanceur d'affaires qui a découvert un prétexte à faire une émission.

Du reste, M. Ferry a marché de découvertes en découvertes. Il a découvert qu'il y avait des Arabes en Tunisie mais que ça n'empêchait pas les Français d'être là-bas chez eux bien plus qu'à Pont-à-Mousson.

Il a découvert que « la France ne finit plus à Marseille », et que les Tunisiens nous adorent. Pourquoi ? M. Ferry nous le dit et c'est encore une de ses découvertes : « parce que nous, n'avons pas procédé, en Tunisie par l'assimilation brutale ».

On sait en effet que le bey Mohammed-Saddok, et tout son peuple, nous ont supplié d'envahir la Tunisie et d'y établir notre protectorat. Le bey actuel, successeur de Mohammed-Saddok, ne nous est pas moins dévoué, et si nous faisons mine de retirer notre protectorat, il serait capable de nous déclarer la guerre pour nous obliger à le maintenir.

Aussi M. Ferry, ne sachant comment peindre sa satisfaction de voir, sur le trône de Tunis, un si excellent monarque, ne trouve-t-il que cette jolie définition : « Le bey est,

tre ; que pour imposer silence à l'*Intransigeant*, M. Roustau lui intenta un procès et que le jury acquitta Rochefort, autrement dit condamna le sieur Roustau. C'est cela que déplore si amèrement M. Ferry. Regret bien naturel en somme et qui indique un cœur reconnaissant, car c'est M. Roustau qui a machiné toute l'intrigue politico-financière, d'où sont sorties l'expédition de Tunis et la conversion de la dette tunisienne.

Oh ! nous savons que M. Jules Ferry, n'a rien gagné, l'homme intègre, dans l'expédition de Tunis. Mais il a un frère, Charles, qui était administrateur de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* laquelle avait acheté comme par hasard, au prix du vieux papier, les titres de la dette tunisienne, avant l'expédition, et qui les a revendus avec un bénéfice colossal après l'établissement du protectorat, lorsque sur les conclusions du rapport Antonin Dubost, ces titres furent convertis en titres de rente française.

M. Jules Ferry avait donc le droit de dire, en savourant son punch : « Quand on se trouve en présence du spectacle actuel, on éprouve la satisfaction immense de voir son œuvre accomplie ».

Mais il a eu tort d'ajouter : « Le voyage, que je fais actuellement, est un grand et magnifique voyage, tout à l'avantage de la Tunisie ».

Chaque fois que les Ferry s'occupent de la Tunisie, celle-ci y trouve peut-être son avantage, mais la famille Ferry n'y perd pas le sien. Parions qu'en ouvrant sa valise, au retour, le frère de Charles va nous débiter les statuts d'un *Crédit Agricole Tunisien*.

Il nous l'a presque annoncé, en disant à ses hôtes : « Ce qu'il vous faut, ce sont de grandes entreprises agricoles ». Cette phrase-là sent furieusement le prospectus d'un lanceur d'affaires qui a découvert un prétexte à faire une émission.

Du reste, M. Ferry a marché de découvertes en découvertes. Il a découvert qu'il y avait des Arabes en Tunisie mais que ça n'empêchait pas les Français d'être là-bas chez eux bien plus qu'à Pont-à-Mousson.

Il a découvert que « la France ne finit plus à Marseille », et que les Tunisiens nous adorent. Pourquoi ? M. Ferry nous le dit et c'est encore une de ses découvertes : « parce que nous, n'avons pas procédé, en Tunisie par l'assimilation brutale ».

On sait en effet que le bey Mohammed-Saddok, et tout son peuple, nous ont supplié d'envahir la Tunisie et d'y établir notre protectorat. Le bey actuel, successeur de Mohammed-Saddok, ne nous est pas moins dévoué, et si nous faisons mine de retirer notre protectorat, il serait capable de nous déclarer la guerre pour nous obliger à le maintenir.

Aussi M. Ferry, ne sachant comment peindre sa satisfaction de voir, sur le trône de Tunis, un si excellent monarque, ne trouve-t-il que cette jolie définition : « Le bey est,

entre nos mains, un admirable instrument de despotisme intelligent et paternel ».

Si peu républicain que nous ayons jamais jugé M. Ferry, nous sommes tellement enthousiasmé de voir cette phrase-là tomber de sa bouche, que nous nous sentons incapable de la commenter.

A quoi bon, d'ailleurs ? Est-ce qu'on en n'aperçoit pas toutes les beautés ? Comme c'est simple et comme c'est grand ! « Un despotisme intelligent et paternel » c'est l'idéal, — l'idéal de l'opportunisme s'entend. C'est la théorie du « bon tyran » rajournée et résumée merveilleusement par l'orateur vossien.

Ne me dites pas qu'il n'y a pas de « despotisme intelligent et paternel » qu'il n'y a pas de « bon tyran » ; ne me parlez pas de Procuste, de Caligula, d'Héliogabale, de Néron, de Clotaire, de Louis XI, d'Henri VIII, de Philippe II et de tant d'autres. Ce sont les grands colporteurs de l'histoire. Despotisme intelligent et paternel, disent-ils, essayez à leur manière de faire le bonheur des peuples, et ce n'est par leur faute si leurs peuples ne les ont pas compris.

Ces malentendus-là se produisent à toutes les époques ; il y a bien aujourd'hui encore des gens qui pensent que l'expédition de Tunisie et celle du Tonkin n'ont rien à voir avec l'intérêt véritable de la France, et n'ont été que des prétextes pour permettre à des politiciens et à des financiers rapaces de ramasser des millions en plongeant leurs mains avides dans des torrents de sang humain.

ERNEST VAUQUELIN

LE SOCIALISME AUX ÉTATS-UNIS

Les trois groupes socialistes existant actuellement aux États-Unis seraient sur le point de se fondre en une seule association ayant à sa tête un comité exécutif, et qui prendrait part à toutes les élections municipales que pour les élections provinciales et nationales. Le premier groupe est connu sous le nom de parti socialiste ouvrier et a déjà joué un certain rôle en politique ; ses membres, pour la plupart des Allemands, suivent à peu près la même ligne que les démocrates socialistes en Allemagne. Le deuxième groupe est formé par l'Association internationale des ouvriers ; dans l'Ouest, on appelle communément les membres de ce groupe les « Rouges ».

Ce groupe a pour organes deux journaux qui font une propagande active. Enfin le troisième groupe est désigné sous le nom d'Association des ouvriers ; ses membres sont les « Noirs ». On sait que récemment les groupes de Chicago se sont dissous pour permettre à leurs membres de se joindre à telle ou telle association qu'il leur plairait de choisir. Sur la demande des « Rouges » de Portland, le directeur d'une feuille socialiste de Denver a nommé un comité chargé de préparer un plan de réorganisation de tous les groupes socialistes aux États-Unis. Ce plan sera soumis à une conférence générale, qui

doit se tenir dans quelques jours à Kansas City ou à Chicago, et c'est là probablement que sera décidée la fusion de tous les groupes en une seule Société.

LES AFRICAINS

Sous ce titre, on lit dans le *Petit Radical* :

L'olivier était l'arbre cher à Minerve et aux Athéniens.

A des siècles de distance, M. Massicault et quelques notabilités politiques importantes du département, MM. Sonneray-Martin et du Sablon, conseillers généraux réactionnaires, MM. Rebatal et Thévenet, députés, élus républicains, ont conservé pour cet arbuste sacré une profonde vénération.

Capitalistes ingénieux, ils ont acquis, de concert, dans les environs de Tunis, une immense étendue de terrains plantés d'oliviers, très nombreux en Tunisie, et dont les fruits trouvent un débouché facile en Italie.

Ils y ont ensuite établi une fabrique d'huiles, qui est encore la seule de la région. Jusque-là rien de fort simple et de fort naturel.

Mais tout à coup l'opération prend une autre couleur, hélas ! et devient tristement douteuse.

M. Massicault, qui était libre-échangiste à Lyon, devient soudain ardent protectionniste, et interdit l'exportation des olives hors de la région.

Conséquences : 1° Baisse du prix des olives, pour lesquelles les producteurs ne trouvent plus de débouchés.

2° Augmentation de bénéfices de la maison Rebatal, Sonneray et Co, qui acquiert ces fruits dépréciés à vil prix.

C'est ainsi qu'ils ont un pied en Europe, un pied en Afrique, et la main dans la poche de tout le monde.

Notre Ami Léon XIII

Le *Réveil-Matin*, nouveau journal de M. Lepelletier, publie la dépêche suivante de Rome :

« Voici la vérité sur l'entretien du pape et de M. de Puttkammer. M. de Puttkammer a conclu en disant : « Vous nous aidez à substituer en Pologne l'allemand au polonais. Aidez-nous à substituer en Alsace-Lorraine l'allemand au français en commençant par interdire tout sermon en langue française ».

EXPULSION D'UN SOCIALISTE

L'*Intransigeant* publie la nouvelle suivante :

Un de nos amis nous donne communication d'une nouvelle et inqualifiable brutalité policière qui serait commise à l'égard d'un excellent socialiste, dont le seul tort est d'être de la Suisse française.

Le citoyen Kapt a été expulsé pour avoir eu maille à partir avec deux mouchards. Il revient en France, parce qu'il y a laissé sa femme, qui est Française, et ses enfants, qui sont Français.

On l'arrête, on le condamne à deux mois de prison, qu'il subit en ce moment à Sainte-Pélagie.

Il serait permis de croire que les rigueurs de la police sont épuisées. Point. Signification a été donnée au citoyen Kapt qu'il serait reconduit à la frontière à l'expiration de sa peine.

On expulsera donc du même coup sa femme et ses enfants, quoiqu'ils soient français.

La situation si digne d'intérêt du citoyen

Kapt nous permet d'espérer que le ministre de l'intérieur rapportera l'arrêté d'expulsion.

Il est impossible que cette infamie, contre laquelle protestent à la fois le bon sens et l'humanité, soit commise.

La police réserve ses rigueurs aux socialistes et témoigne les plus grands égards aux espions prussiens. C'est dans l'ordre : les mouchards ne se mangent pas entre eux.

DÉPÊCHES

DE « LA TRIBUNE »

Par Fil télégraphique spécial

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

AU PALAIS-BOURBON

Paris, 7 mai.

Les couloirs du Palais-Bourbon sont entièrement déserts.

La commission du budget était convoquée pour trois heures ; mais elle a reçu contre-ordre, à la suite d'une entrevue de M. Rouvier avec M. Goblet. La commission se réunit lundi, à deux heures, pour entendre le gouvernement.

INFORMATIONS

CONDAMNATION A MORT

Oran, 7 mai.

Un incident regrettable vient de se produire au deuxième conseil de guerre à Oran.

Au moment où le conseil venait de donner l'ordre de faire sortir un soldat du bataillon d'Afrique, accusé de dissipation d'effets d'habillement, ce militaire, se retournant brusquement, a lancé son képi à la tête du colonel président, en prononçant des paroles injurieuses.

Jugé de suite, le soldat a été condamné à mort.

LES CHEMINS DE FER EN ALGÉRIE

Alger, 7 mai.

Le conseil général d'Alger a émis le vœu que la voie ferrée de Berrouaghia à Laghouat soit mise en construction dans le plus bref délai et que l'administration fasse procéder aux études d'un chemin de fer transsaharien ayant Alger pour tête de ligne.

DUEL DE PRESSE

Bastia, 7 mai.

A la suite d'une discussion survenue entre MM. Tonelli, rédacteur de la *Corse libre*, et Vincentelli, rédacteur de la *Défense*, une rencontre a eu lieu près Bastia. Le combat dura vingt minutes avec six reprises. A la quatrième passe, M. Tonelli eut une éraflure ; au sixième engagement, M. Vincentelli fut blessé à la partie extrême de l'avant-bras droit. L'honneur fut déclaré satisfait.

L'EXPOSITION D'HANOI

Paris, 7 mai.

Une dépêche de M. Bihaud, résident général au Tonkin et en Annam, à M. Florens, ministre des affaires étrangères, annonce que l'Exposition d'Hanoï

noir a complètement réussi et que l'exposition indigène a été particulièrement remarquable.

« LOHENGRIN ET LA PRESSE ALLEMANDE »

Cologne, 7 mai.

La *Gazette de Cologne* s'occupe des incidents auxquels a donné lieu la représentation de *Lohengrin* à Paris. Le journal allemand dit que M. Lamoureux ayant maintenant renoncé à représenter l'opéra de Wagner, et *Lohengrin* ne devant pas être joué en France, il ne saurait moins que jamais être question de la participation de l'Allemagne à l'Exposition de 1889, puisqu'une œuvre musicale allemande reçoit à Paris un pareil accueil.

Du reste, demande la *Gazette*, qui nous garantit que les désordres qui se produisent dans la rue n'amèneraient pas la guerre ? Les manifestations d'hier et d'avant-hier étaient peu de chose, sans doute, mais les circonstances peuvent les rendre plus formidables qu'elles ne l'auraient été si M. Schnaebeli n'avait été relâché.

LES MINISTRES AU HAVRE

Paris, 7 mai.

MM. Goblet et Lockroy sont partis ce matin à onze heures pour le Havre, où ils vont assister à l'inauguration de l'exposition maritime.

Le train ministériel arrivé à Rouen à 1 h. 15 est reparti à 1 h. 25. Il arrivera au Havre à 3 heures. Les honneurs militaires seront rendus aux membres du gouvernement.

LE VOYAGE DE M. GRANET

Marseille, 7 mai.

M. Granet quittera aujourd'hui les Bouches-du-Rhône pour se rendre à Mende (Lozère). Il doit présider demain à l'inauguration du chemin de fer de Saint-Chely à Marvejols.

A LA FRONTIÈRE DE L'EST

Nancy, 7 mai.

Le général Fèvre, commandant du 6^e corps d'armée, a décidé que les fourgonniers des forts de la région placés sous ses ordres seraient photographiés et que les photographies seraient exposées dans le corps de garde pour que les hommes pussent reconnaître leur identité.

A Toul comme à Belfort, la gendarmerie fait signer à tous les étrangers n'ayant pas fait de service militaire dans leur pays une déclaration par laquelle ces personnes s'engagent à servir la France.

LES DIAMANTS DE LA COURONNE

Vienne, 7 mai.

On assure que la famille d'Orléans a chargé un joaillier de Vienne d'acheter pour son compte de nombreux diamants à la vente des diamants de la Couronne.

LA MANIFESTATION DE L'EDEN

Paris, 7 mai.

Le tribunal correctionnel de la Seine a jugé hier les sept personnes arrêtées mercredi et jeudi soir, aux abords de l'Eden-Théâtre.

Russiot, employé de commerce, ancien garde républicain, qui avait crié : « A bas l'Allemagne ! Élevez les agents ! » a été condamné à dix jours de prison.

Henry, 18 ans, chapelier, a crié : « A l'Élysée ! à l'Élysée ! » à quinze

Feuilleton de LA TRIBUNE du 8 Mai 1887

GERMINAL

PAR
ÉMILE ZOLA

CINQUIÈME PARTIE

IV

Dehors, on parla de marcher sur Saint-Thomas. Cette fosse était la mieux disciplinée, la grève ne l'avait pas atteinte, près de sept cents hommes devaient y être descendus ; et cela exaspérait, on les attendait à coups de trique, en bataille rangée, pour voir un peu qui resterait par terre. Mais la rumeur courait qu'il y avait des gendarmes à Saint-Thomas, les gendarmes du matin, dont on s'était moqué. Comment le savait-on ? personne ne pouvait le dire. N'importe ! la peur les prenait. Ils se décidèrent pour Feutry-Cantel. Et le vertige les remportait. Ils se retrouvèrent sur la route, claquants des sabots, se remuant à Feutry-

Cantel ! à Feutry-Cantel ! les laches y étaient bien encore quatre cents, on allait rir ! Située à trois kilomètres, la fosse se cachait dans un pli de terrain, près de la Scarpe. Déjà, l'on montait la pente des Plâtrières, au delà du chemin de Beaunies, lorsqu'une voix, demeurée inconnue, lança l'idée que les dragons étaient peut-être là-bas, à Feutry-Cantel. Alors, d'un bout à l'autre de la colonne, on répéta que les dragons y étaient. Une hésitation ralentit la marche, la panique peu à peu soufflait, dans ce pays endormi par le chômage, qu'ils battaient depuis des heures. Pourquoi n'avaient-ils pas butté contre des soldats ? Cette impunité les troublait, à la pensée de la répression qu'ils sentaient venir.

Sans qu'on sût d'où il partait, un nouveau mot d'ordre les lança sur une autre fosse.

— A la Victoire ! à la Victoire ! Il n'y avait donc ni dragons ni gendarmes, à la Victoire ? On l'ignorait. Tous semblaient rassurés. Et, faisant volte-face, ils descendirent du côté de Beaumont, ils coupèrent à travers champs, pour rattraper la route de Joazele. La voie du chemin de fer leur barra le passage, ils la traversèrent en renversant les clôtures. Maintenant, ils se rapprochaient de Montson, l'ondulation lente des terrains s'abaissait, élargissait la mer des pièces de betteraves, très loin, jusqu'aux maisons noires de Marchiennes.

C'était, cette fois, une course de cinq grands kilomètres. Un élan tel les grandissait, qu'ils ne sentaient pas la fatigue atroce, leurs pieds brisés et meurtris. Toujours la queue s'allongeait,

s'augmentait des camarades racolés en chemin, dans les corps. Quand ils eurent passé le canal au pont Magache, et qu'ils se présentèrent devant la Victoire, ils étaient deux mille. Mais trois heures avaient sonné, la sortie était faite, plus un homme ne restait au fond. Leur déception s'exhalait en menaces vaines, ils ne purent que recevoir à coups de briques cassées les ouvriers de la coupe à terre, qui arrivaient prendre leur service. Il y eut une débâcle, la fosse déserte leur appartenait. Et, dans leur rage de n'avoir pas une face de traître à gifler, ils s'attaquèrent aux choses. Une poche de rancune crevait en eux, une poche empoisonnée, grossie lentement. Des années et des années de faim les tourmentaient d'une fringale de massacre et de destruction.

Derrière un hangar, Etienne aperçut des charbons qui remplissaient un tombereau de charbon.

— Voulez-vous foutre le camp ! cria-t-il. Pas un morceau ne sortira !

Sous ses ordres, une centaine de grévistes accoururent ; et les chargeurs n'eurent que le temps de s'éloigner. Des hommes dételèrent les chevaux qui s'effarèrent et partirent, piqués aux cuisses ; tandis que d'autres, en renversant le tombereau, cassaient les brancards.

Levaque, à violents coups de hache, s'était jeté sur les tréteaux, pour abattre les passerelles. Ils résistaient, et il eut l'idée d'arracher les rails, de couper la voie, d'un bout à l'autre du carreau. Bientôt, la bande entière se mit à cette besogne. Maheu fit sauter des coussinets de fonte, armé de sa barre de fer, dont il se servait comme d'un levier.

Pendant ce temps, la Brûlée, entraînant les femmes, envahissait la lamproserie, où les bâtons, à la volée, couvrirent le sol d'un carnage de lampes. La Maheude hors d'elle, tapait aussi fort que la Levaque. Toutes se trempèrent d'huile, la Mouquette s'essuyait les mains à son jupon, en riant d'être si sale. Pour rigoler, Jeanlin lui avait vidé une lampe dans le cou.

Mais ces vengeances ne donnaient pas à manger. Les ventres criaient plus haut. Et la grande lamentation domina encore :

— Du pain ! du pain ! du pain ! Justement, à la Victoire, un ancien porion tenait une cantine. Sans doute il avait pris peur, sa baraque était abandonnée. Quand les femmes revinrent et que les hommes eurent achevé de défoncer la voie, ils assiégèrent la cantine, dont les volets cédèrent tout de suite. On n'y trouva pas de pain, il n'y avait là que deux morceaux de viande crue et un sac de pommes de terre.

Seulement, dans le pillage, on découvrit une cinquantaine de bouteilles de genièvre, qui disparurent comme une goutte d'eau bue par du sable.

Etienne, ayant vidé sa gorgonde, put la remplir. Peu à peu une ivresse malsaine, l'ivresse des affamés, on sanglantait ses yeux, faisait palier les dents de loup, entre ses lèvres pâlies. Et, brusquement, il s'aperçut que Chaval avait filé, au milieu du tumulte. Il jura, des hommes coururent, on rattrapa le fugitif qui se cachait avec Catherine derrière la provision des bois.

— Ah ! bougre de salaud, tu as peur de te compromettre ! hurlait Etienne. C'est toi, dans la forêt, qui demandais

la grève des mineurs pour arrêter les pompes, et tu cherches maintenant à nous chier du poivre !... Eh bien ! nom de Dieu ! nous allons retourner à Gaston-Marie. Je veux que tu casses la pompe. Oui, nom de Dieu ! tu la casseras.

— Va-t'en donc ! cria Maheu à Catherine, qui elle aussi avait repris sa course.

Cette fois, elle ne recula même pas, elle leva sur son père des yeux ardents, et continua de courir.

Il était ivre, il lançait lui-même ses hommes contre cette pompe, qu'il avait sauvée quelques heures plus tôt.

— A Gaston-Marie ! à Gaston-Marie ! Tous l'acclamèrent, se précipitèrent ; pendant que Chaval, saisi aux épaules, entraîné, poussé violemment, demandait toujours qu'on le laissât se laver.

La bande, de nouveau, sillonna la plaine rase. Elle revenait sur ses pas, par les longues routes droites, par les terres sans cesse élargies. Il était quatre

jours de prison pour provocation à un attentat.

Norraud, architecte, poursuivi pour outrage aux agents, a été condamné à dix jours de prison.

Cahen, 16 ans, bijoutier; Poncelet, 18 ans, employé, et Sainsard, 30 ans, employé de banque, ont été condamnés pour outrages aux agents, les deux premiers à six jours de prison, le troisième à quinze jours de la même peine.

Eufin, Kurangé, 18 ans, qui a outragé et porté des coups aux agents, a été condamné à un mois de prison et quinze francs d'amende.

Le Consul anglais à Madagascar

Paris, 7 mai.

Le gouvernement anglais a adressé à son consul à Madagascar l'ordre de demander un nouvel *acquittement* au gouvernement Hova, cette fois par l'entremise du résident de France.

Cette solution est la reconnaissance formelle des droits réclamés par la France à Madagascar. Son application servira de précédent.

Londres, 7 mai.

Les cercles diplomatiques font remarquer que l'accord intervenu entre le gouvernement anglais et le gouvernement français, au sujet de l'*acquittement* du consul britannique à Madagascar, ne saurait être considéré comme une sorte de soumission du cabinet de Londres; dans la question malgache, le gouvernement anglais s'était, en effet, toujours tenu sur la réserve en ce qui concernait les difficultés de la France avec la cour d'Emyrne, mais son action a été confondue à tort avec celle des missions anglaises; la décision prise par le marquis de Salisbury est la preuve des sentiments de conciliation de l'Angleterre à l'égard de la France. Les cercles diplomatiques espèrent que cette décision facilitera le règlement des autres questions pendantes.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

LA SUCCESSION DE M. KABLÉ

Strasbourg, 7 mai.

L'Express, de Mulhouse, dit que M. Hueber, adjoint au maire de Strasbourg, posera sa candidature au Reichstag en remplacement de M. Kablé.

M. Hueber fait déclarer, au contraire, par le *Journal d'Alsace*, qu'en aucun cas il n'acceptera ni ne posera sa candidature.

LES ÉCOLES DU CAUCASE

Constantinople, 7 mai.

Les nouvelles d'Arménie signalent un conflit entre le chef de l'église arménienne, Catholikos Etchmiadzin, et le prince Dondukov, gouverneur de Caucase, qui interdit d'enseigner le catéchisme en arménien dans les écoles du Caucase.

LA FIN DU KULTURKAMPF

Darmstadt, 7 mai.

On assure que le gouvernement grand-ducal va présenter prochainement aux Chambres un projet de loi destiné à mettre fin au Kulturkampf, sur le modèle de la loi ecclésiastique votée en Prusse.

Le prince Iseubourg-Birstein, qui a servi de négociateur entre le gouvernement et le Saint-Siège, a été reçu samedi dernier par le grand-duc.

LA QUESTION AFGHANE

Berlin, 7 mai.

La Gazette de la Croix publie une dépêche de Londres disant que l'Angleterre a proposé à la Russie d'établir un protectorat commun sur l'Afghanistan; mais le gouvernement russe a décliné cette offre.

Simla, 7 avril.

Les Russes concentrent du matériel de guerre sur l'Oxus; ils semblent préparer un mouvement vers le Sud.

ACCU MAROC

Tanger, 7 mai.

Le Sultan a accueilli cordialement la mission anglaise.

Il est inexact que le sultan ait ordonné de couper le câble de Tanger à Gibraltar; ses instructions avaient été mal comprises par le ministre des affaires étrangères.

LA GRÈCE ET L'EXPOSITION

Athènes, 7 mai.

Le gouvernement grec nommera prochainement une commission chargée de régler la participation de la Grèce à l'exposition de 1889.

LA CAMPAGNE CONTRE LES ABYSSINIENS

Londres, 7 mai.

Le Standard mentionne, d'après une dépêche de Rome, le bruit que le gouverne-

ment italien a sollicité de l'Angleterre l'autorisation de faire passer par Zeilah un corps de troupes destiné à participer à la campagne contre les Abyssins.

LE PROCÈS KLEIN

Cologne, 7 mai.

On écrit de Berlin à la Gazette de Cologne que, contrairement au bruit répandu par les journaux étrangers, le gouvernement allemand ne songe nullement à ajourner le procès Klein, au cours duquel on doit établir judiciairement les actes accomplis par M. Schnebele et qui avaient motivé l'arrestation du commissaire français.

VIOLENTS INCENDIES

Vienne, 7 mai.

Un vaste incendie a éclaté à Epéris, station balnéaire de la Hongrie. La plupart des monuments publics et une centaine de maisons ont été détruits.

De nombreux enfants ont péri. Un autre incendie a éclaté à Nagykaroly. 200 maisons ont été incendiées. Le château du comte Karolyi a été sauvé, mais les dépendances ont été détruites.

GRÈVE À GAND

Gand, 7 mai.

400 ouvriers de Gand, employés dans une fabrique de coton, se sont mis en grève.

FRANÇAIS ET ALLEMANDS

Francfort, 7 mai.

Une rixe a éclaté dans une fabrique des faubourgs de Nuremberg entre ouvriers français et ouvriers allemands.

Le consul de Francfort a été obligé d'intervenir.

Le patron repatriera à ses frais les ouvriers français.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 6 mai.

La Chambre des communes a rejeté, par 317 voix contre 233, l'amendement Gladstone, et a adopté sans scrutin la motion du gouvernement qui refuse de considérer les allégations du Times comme la violation des privilèges de la Chambre.

LES ANGLAIS EN ÉGYPTE

Constantinople, 7 mai.

Il est inexact que la Porte ait consenti au délai de trois ans pour l'évacuation de l'Égypte.

La Porte maintient le terme maximum de dix-huit mois.

Sir Drummond Wolff demande en outre au nom du gouvernement anglais, dans le cas où des troubles éclateraient en Égypte après le départ de l'armée d'occupation anglaise, l'Angleterre fut autorisée *ipso facto* à récupérer le pays.

On ne croit pas la Porte disposée à accepter cette condition.

Mouvements de Troupes russes

Vienne, 7 mai.

On se préoccupe de nouveau de ce qui se passe dans la province de Lublin et sur la frontière de Galicie, où le mouvement des troupes russes est continu.

Partout on y fait de grands préparatifs comme pour recevoir des troupes en masse. On apprend que de nombreux régiments quittent la circonscription de Moscou et se rapprochent des frontières.

Ces symptômes seraient menaçants; mais, si l'on croit des nouvelles que je reçois de Berlin, le cabinet de Saint-Petersbourg aurait informé les ambassadeurs que ces mouvements de troupes étaient motivés simplement par les manœuvres.

Les Expulsions en Alsace-Lorraine

Strasbourg, 7 mai.

Le président de la Basse-Alsace a expulsé M. Antoine Bastelica, épicer à Schiltgheim.

Sainte-Marie-aux-Mines, 6 mai.

La compagnie des sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines a reçu de l'autorité supérieure signification de ne plus employer à l'avenir ni tambours, ni clairons, soit pour les revues, soit pour tout autre réunion; l'emploi, nous apprend le journal de cette localité, du clairon sera seul toléré pour les signaux en cas d'incendie.

Metz, 7 mai.

Voici quelques jugements de la dernière séance du tribunal correctionnel :

Nicolas Miquet, mineur à Moyeuville-Grande, portait le jour de la revision une rose à ses boutons d'Albigeais; un mois de prison et 80 fr. d'amende.

Quarante marks d'amende à Brille Mirtil, à Levasseur (Félicie) et à Douay (Charles-Alexandre), tous trois commerçants à Dieuze, qui ont fait le commerce d'images sans l'autorisation nécessaire.

Le délit de lèse-majesté rapporte à Jean

Igel, journalier à Metz, quatre mois de prison.

Jacques Fangl, mineur à Rombas, a injurié le garde-champêtre Carl; a plus, il est accusé de manifestation séditieuse; six semaines de prison et 80 marks d'amende.

Jules-Émile-François Jacquin, charbonnier à Rombas, est inculpé d'un délit semblable; il est condamné à un mois de prison et 80 marks d'amende.

Voir nos dernières Dépêches A LA 3^e PAGE

CHRONIQUE PARISIENNE

Paris, 7 mai.

J'avais promis aux lecteurs de la Tribune quelques notes historiques et critiques sur *Lohengrin*, et je m'apprêtais à tenir cette promesse, quand le bruit s'est répandu dans Paris que les représentations de l'opéra de Wagner étaient suspendues indéfiniment, non par ordre du ministère, mais par la libre volonté de M. Charles Lamoureux, l'éminent musicien qui avait tenté de nous faire connaître, à nous Français, un chef-d'œuvre applaudi dans le monde entier depuis près de quarante ans.

La nouvelle était parfaitement exacte; dans une lettre convenue en termes fiers et dignes, M. Lamoureux déclare qu'il ne voulait pas être une cause de troubles, il renonce définitivement à jouer *Lohengrin*. Cette décision fait d'autant plus d'honneur à son désintéressement qu'elle lui coûte davantage. L'opéra de Richard Wagner, en effet, avait été monté à Paris avec un soin, un éclat, un luxe de décors et de costumes, qui laissent bien loin en arrière les représentations les plus fameuses des théâtres d'Allemagne, y compris celles de Bayreuth. Pendant huit mois, M. Lamoureux avait constamment travaillé à préparer cette solennité artistique, sans jamais se lasser, sans se laisser rebuter par les difficultés ou les obstacles, n'épargnant ni son argent ni sa peine, et bien résolu à ne se déclarer satisfait qu'après avoir atteint l'absolue perfection. Et il l'avait atteinte en effet, au prix de quels efforts! Je n'essaierai même pas de vous en donner une lointaine idée.

Il faut connaître le monde des théâtres, savoir à quel point il est difficile à manier, combien il tient à ses habitudes, à ses préjugés, pour se douter de l'énergie qu'avait dû déployer M. Lamoureux afin d'obtenir, par exemple, des chanteurs qu'ils voulaient bien chanter assis quand la logique du rôle l'exigeait, et des choristes qu'ils daignassent s'agiter, se promener, aller et venir en scène, au lieu de rester plantés immobiles devant le trou du souffleur, tout en brillant à gorge déployée: « En avant! courons! volons! frappons! » etc.

De ce travail herculéen accompli par M. Lamoureux, de ces peines, de ces efforts, de ces lourds sacrifices, il est résulté une soirée inoubliable, une soirée unique et destinée à n'avoir pas de lendemain. *Lohengrin* a été joué une fois, et c'est tout. Il n'en sera plus question de longtemps — oh! oui, bien longtemps, car ils sont furieusement rares les directeurs désintéressés qui risquent et perdent deux ou trois cent mille francs pour l'amour de l'art! Or, la cause de tout ceci ce sont les spirituels coups de sifflet qu'il a plu à quelques bambins d'aller moduler sous les fenêtres de l'Eden-Théâtre.

Entendons-nous bien, celui qui signe ces lignes n'est pas, il s'en faut, un Wagnerien fanatique; il s'avoue même, très sincèrement, que dans les dernières œuvres du maître de Bayreuth, beaucoup de parties lui semblent peu compréhensibles et, par conséquent, ne le touchent guère, car on ne saurait être ému par ce que l'on ne conçoit pas très clairement. Mais, en vérité, pour juger cette affaire qui a passionné Paris et forcé le gouvernement à intervenir, il suffit de faire appel au bon sens.

Wagner, dit-on, a outragé la France vaincue: c'est parfaitement vrai; oui, ce grand artiste, qui était au fond un petit esprit, a manqué un jour de générosité; il a écrit contre nous un plat libelle qui voudrait être mordant et

comique, et qui est surtout prodigieusement bête. C'est le ressentiment qui l'a poussé à commettre cette vilénie: il avait encore sur le cœur les injustes sifflets dont, huit années auparavant, les Parisiens avaient égaré *Tannhäuser*. Mais qu'est-ce que cela fait, je vous le demande, que Wagner, mort d'ailleurs, ait ou n'ait pas publié cette inepte petite plaquette? En a-t-il moins de talent, et l'indignité de sa conduite envers nous, enlève-t-elle quoi que ce soit à la puissance de son génie?

J'ai lu, avec une stupeur voisine de l'extase, cette phrase monumentale publiée par un de nos confrères du matin, et qui pourrait être signée Calino ou Joseph Prudhomme: « Nous méprisons l'homme; nous ne pouvons pas juger l'œuvre!... » En voilà un raisonnement! Il en résulterait, si on le pousse jusqu'au bout, que seuls les prix Montyon pourraient avoir quelque mérite sans s'être exposés à se le voir contester.

L'autre jour, au Louvre, j'ai aperçu un jeune peintre qui s'extasiait à copier la *Bohémienne* de Michel-Ange de Caravage; ce jeune homme avait l'air doux et bon, et, à en juger par la soumission respectueuse avec laquelle il écoutait les avis d'une vieille dame — sa mère sans doute — assise à côté de lui, ce devait être un bien honnête garçon. Seulement — ah! voilà! — seulement il n'avait pas l'ombre du talent, et il était facile de voir qu'il ne serait jamais qu'un simple barbouilleur.

En revanche, ce Michel-Ange de Caravage, dont mon vertueux rapin essayait de copier le célèbre tableau, était, en son vivant, un abominable scélérat, assassin, voleur, quelque peu pirate; mais il avait du génie. En regardant au Vatican sa prodigieuse et réaliste *Mise au tombeau* (la seule toile où un peintre se soit décidé à faire de la Vierge une vieille femme), j'oublie le meurtrier, et je ne vois plus que l'artiste; je ne me souviens pas alors si la main, à laquelle je dois ce chef-d'œuvre, était habile à manier le couteau ensanglanté comme à piper les dés et à faire sauter la carte.

Wagner fut un triste sire, d'accord! En a-t-il moins écrit la *Romance à l'Étoile*, la *Marche Nuptiale*, et la *Généalogie des Walkyries*? Il ne nous aimait guère, certes; mais est-ce que Mozart ne nous détestait pas? Est-ce que Weber ne nous avait pas en exécution? Est-ce que Beethoven, après avoir accueilli avec enthousiasme la Révolution de 89 ne s'était pas senti animé d'une haine violente contre la France, du jour où Napoléon Bonaparte avait commencé ses conquêtes?

Wagner a écrit quelques pages de sottises contre Paris et les Parisiens; rien de plus vrai; mais oubliez-t-on qu'un lendemain de nos plus grands désastres, en 1815, Walter Scott écrivait contre la France un pamphlet débordant de haine perfide et basse? Et cependant Mozart, Weber, Beethoven font partie du répertoire ordinaire de nos scènes françaises, leurs œuvres sont exécutées constamment sans soulever la moindre protestation et cependant les romans de Walter Scott sont entre les mains de toutes les jeunes filles, et personne, que je sache, n'y trouve rien à redire.

Guizot a dit un jour: « Toutes les susceptibilités du patriotisme sont excusables! » Et il avait raison. Si donc les manifestations puériles qui ont déterminé l'ajournement indéfini des représentations de *Lohengrin*, avaient eu pour cause réelle un chauvinisme exalté, peu clairvoyant sans doute, mais sincère, je serais le premier à plaider les circonstances atténuantes. Par malheur, j'ai quelques raisons de croire que certains éléments impurs pourraient bien s'être glissés dans la foule, d'ailleurs peu considérable, des manifestants (la plupart âgés de 15 à 17 ans). Pour ne vous rien celer, je crains fort que le patriotisme de plusieurs des individus qui criaient très haut: « A bas Wagner! A bas l'Allemagne! A Berlin! » ne fût un patriotisme de qualité très inférieure, un patriotisme de pacotille — laine et coton — avec beaucoup plus de coton que de laine.

La conclusion de tout ceci, c'est que pour entendre *Lohengrin*, — un admirable et pur chef-d'œuvre, je vous l'affirme, — il nous faudra aller à Bruxelles, à Rome, à Milan ou à Londres.

Car on le jouera partout... sauf chez nous. Nous élevons, autour de ce pays, une sorte de muraille de la Chine intellectuelle et, par une contradiction assez plaisante, dans le même moment où nous repoussons les productions de l'ordre le plus élevé, qui nous viennent de l'étranger, nous convions les peuples à apporter leurs produits à notre Exposition de 1889! Voyons: un peu de logique; si nous proscrivons *Lohengrin*, n'invitons pas les Allemands à participer à notre exhibition; et comme l'Italie vient de conclure avec Bismarck un traité d'alliance spécialement dirigé contre nous, rayons du répertoire de l'Opéra les Italiens Rossini, Verdi, Spontini, en même temps que le Berlioz Meyerbeer; expulsons Raphaël du Louvre, crevons les *Noces de Cana* et interdisons formellement à la Comédie-Française de monter le *Faust* de Goethe, — lequel était, si je ne me trompe, un Allemand aussi authentique et un francophobe aussi déterminé que Wagner lui-même.

Quand nous aurons accompli cette jolie besogne, nous nous apercevrons peut-être que le peuple qui se prétend « le plus spirituel de la terre » s'est conduit absolument comme s'il en avait été le plus bête et le moins civilisé.

MARSILLY.

Arrestation d'Espions Allemands

Nous lisons dans le *Moniteur de Meurthe-et-Moselle* et des Vosges, de Nancy:

On nous signale que la gendarmerie de Saint-Nicolas et celle de Flavigny ont traqué et rejoint au pont de Selve, sur la Moselle, en aval de Bayon; un espion prussien revêtu du costume de prêtre; il était accompagné de deux femmes revêtues du costume des religieuses de notre pays.

Ces trois personnages avaient déjà exploré les deux rives de la Moselle jusqu'à Pont-Saint-Vincent; ils s'étaient même approchés assez près du fort.

Alors, ils avaient été attirés l'attention des habitants, qui les ont immédiatement désignés comme étant des espions. Le brigadier Dubois, de la brigade de Flavigny, était accouru au premier signal, mais les espions avaient déjà levé leur camp et filé sur Bayon où, nous dit-on, ils ont été arrêtés.

Qu'en fera-t-on? Les conduira-t-on à la frontière où leur appliquera-t-on la loi sur l'espionnage?

Un Français ne peut pas séjourner plus de quarante-huit heures en Alsace-Lorraine, sans autorisation du Kreis Director; on devait agir de même pour les Allemands qui semblent être mieux chez nous que chez eux.

Saint-Nicolas, Flavigny, Ludres sont des localités situées à environ trois lieues de Nancy.

Quant au fort de Pont-Saint-Vincent, situé à la même distance de Nancy, il commande la Moselle à l'un des angles de la grande forêt de Haye.

ATTAQUE D'UN POSTE

Le Courrier de Meurthe-et-Moselle signale l'attaque d'un poste militaire par des maudits, au champ de tir de Fonds-de-Toul, établi dans la forêt de Haye.

Dans la nuit, les quatre hommes de garde, sous le commandement du caporal, étaient à leur poste, quand une avalanche de pierres de roches vint leur donner l'éveil, une quinzaine d'individus, du haut du ravin, au fond duquel le champ de tir est enclavé, lançaient ces énormes projectiles qui venaient s'abattre dans le fond de la falaise et sur la baraque du poste.

Surpris à l'improviste, les soldats menacés sérieusement par la quantité des assaillants armés de leurs fusils. Les assaillants, pour eux, étaient invisibles, tandis que les militaires n'avaient aucun abri où ils pussent être en sûreté.

Ils employèrent alors le moyen le plus sûr pour disperser les malfaiteurs, ils tirent quelques coups de fusil, croyant mettre en fuite les individus qui les assaillaient.

A ce moment, l'orage déchaîna, et entre l'instant d'éclaircie produit par les décharges, ils apercevaient un grand nombre de leurs adversaires qui roulaient dans le ravin des pierres énormes.

Eloignés de toute habitation, ils ne pouvaient compter sur l'arrivée d'aucun secours. Huit cartouches furent tirées en l'air, dans la nuit la plus noire, et les malfaiteurs semblaient décidés à ne pas quitter la place.

Les cinq hommes courageux et braves restèrent à leur poste et prirent une attitude défensive; quelques coups de fusil furent encore tirés et mirent en fuite les assaillants.

Le poste de la forêt de Haye a été renforcé de quatre hommes.

D'après les renseignements recueillis dans les environs du tir, on est certain que les rôdeurs qui fourmillent dans la forêt de Haye, sont, pour la plupart, de nationalité étrangère.

ÉCRASÉ PAR UN TRAIN

PAR FIL SPÉCIAL DE « LA TRIBUNE »

Privas, 7 mai.

Ce matin à 7 heures 50, le brigadier posant Mandaroux a découvert en faisant sa tournée d'inspection sur la voie ferrée, entre Pouzin et Privas, le corps d'un homme étendu en travers de la voie. Les deux jambes du malheureux étaient détachées du reste du corps.

On suppose que cet homme a été tué par le dernier train de la journée d'hier.

En l'absence de tous renseignements, le commissaire surveillant de Privas s'est transporté immédiatement sur les lieux. Il croit à un suicide.

UNE GRÈVE

Viviers, 7 mai.

Les ouvriers des usines à chaux de la Société anonyme des chaux du Téli (ancienne Société Soulier et Bruno) (Ardeche) viennent de se mettre en grève.

Cette usine compte environ 350 ouvriers.

Ces derniers demandent une augmentation de salaire qui leur a été jusqu'à présent refusée obstinément.

Nous reviendrons, du reste, sur cette nouvelle crise industrielle dont l'importance est, paraît-il, très considérable.

LYON ET LE RHONE

INCENDIE À CHARBONNIÈRES

La coquette petite ville de Charbonnières, que tous les Lyonnais connaissent, était hier soir sous le coup d'une vive émotion. A quelque distance de l'établissement des eaux, un considérable incendie, activé par la violence du vent du midi qui soufflait avec force, dévorait l'hôtel du Lion d'Or, dont le propriétaire est M. Dufour. L'intensité du feu menaçait d'un grand désastre; une immense fumée blanche embrassait toute la colline, jetant aux nues des gerbes de flammes d'un sinistre aspect, c'était les grondeurs, les tourterelles qui venaient d'être atteintes, bientôt après l'hôtel tout entier était dévoré par les flammes.

M. Girard, maire de Charbonnières, télégraphiait dans toutes les directions voisines pour y demander des secours rapides. Les pompiers de la Demi-Lune arrivés les premiers sur le théâtre de l'incendie attaquèrent aussitôt l'hôtel du Lion d'Or, et contribuèrent beaucoup à mater l'intensité du foyer incandescent.

Les pompiers du village, eux aussi avaient mis une pompe en batterie, mais, comme elle n'avait pas fonctionné depuis longtemps, les boyaux se crevèrent et la pompe ne put être d'aucune utilité.

Pendant ce temps, le feu faisait toujours des progrès et menaçait déjà l'hôtel du Cheval-Blanc, qui est mur mitoyen avec l'immeuble incendié. Quand la pompe à vapeur arriva à deux heures et demie du matin, immédiatement suivie par une pompe à bras, le char du matériel, accompagné d'un détachement des 5^e et 6^e compagnies de pompiers sous les ordres du commandant Rangé et de divers officiers, après virent les pompes de la Demi-Lune et de Tassin.

C'est à ce moment que la situation devenait critique pour l'hôtel du Cheval-Blanc, mais nous l'habile direction du commandant Rangé la toiture qui réunissait les deux immeubles fut rapidement coupée.

Dès la première heure, le capitaine Ponchon, également prévenu par télégramme, était prêt avec ses hommes et la pompe à vapeur à puissamment contribué à progresser les maisons voisines d'un immense désastre.

Du magnifique hôtel du Lion d'Or, il ne reste aujourd'hui qu'un amas de ruines calcinées.

Les officiers Cutil, Degeorges, Ponchon, etc., ont bravement fait leur devoir aidés par leurs intrépides pompiers.

Les causes de l'incendie sont attribuées à des vagabonds à qui l'on aurait donné asile dans le fenil où ils auraient fait la cigarette. Les pertes sont évaluées à 30,000 fr. converties par la compagnie le Nord.

On nous signale la négligence des sociétés de téléphones qui auront mis trente-cinq minutes avant de répondre aux appels qui lui étaient faits de toutes parts.

Fondation de LA TRIBUNE du 8 Mai 1887

87

COMTESSE SARAH

PAR

GEORGES OHNET

XVIII

Elle roulait dans son esprit toujours le même problème : trouver un moyen de rompre le mariage. C'était sa seule pensée et, dans sa tête endolorie, elle tournait sans cesse, lui causant d'insupportables douleurs. De temps en temps elle se levait et allait à la fenêtre qui donnait sur le jardin de l'hôtel. Et là, dans la journée, quand le ciel était clair, autour de la pelouse dorée par le soleil d'automne, elle voyait Pierre et Blanche, qui se promenaient lentement, presque tristement. Elle s'arrachait alors à ce spectacle qui lui faisait battre le cœur à croire qu'elle allait écouffer. Revenant à Mrs Stewart, elle lui prenait ses cartes. S'asseyant sur des coussins, elle était le jeu sur le tapis, et, attentive, comme les devineresses bohèmes dont elle avait suivi les pratiques cabalistiques dans

son enfance, elle cherchait à pénétrer l'avenir. Et toujours la prédominance fatale des piques lui annonçait une mort. Elle voulait savoir pour qui. Les cartes restaient muettes. Elle ne voyait plus dans le jeu que de l'obscurité et du mystère. Alors elle se relevait, et, sans dire une parole, le regard fixe, les lèvres crispées, elle revenait se coucher sur son divan, et se remettait à songer.

Son état moral était vraiment effrayant. Ayant concentré toute sa vie dans sa tendresse, elle voulait résister, lutter, triompher pour elle. Serrée d'amour, privée de celui qu'elle adorait, un phénomène grave se produisait dans l'organisme de la pauvre femme, une sorte de fièvre sensuelle la bouleversait. Elle avait le délire de la possession. Il lui fallait Pierre. Son sommeil était troublé par d'affreux rêves : elle se réveillait les nerfs tendus douloureusement, les membres en sueur, percevant tout, mais incapable de bouger, comme en état de catalepsie.

Elle avait eu la force de ne rien dire à Stewart, elle craignait les romances de la pudique Anglaise. Celle-ci, habituée aux caprices de Sarah, ne s'inquiétait pas : elle s'était dit comme autrefois : « C'est une crise électrique » et elle avait pensé que cette sombre mélancolie passerait comme un nuage noir dans le ciel, et qu'un rayon de soleil ramènerait soudain le beau temps. Et philosophiquement, elle attendait. Le comte, lui, était fort occupé avec les entrepreneurs pour les réparations de l'hôtel de Cygne, et avec Frossard pour le compte de tu-

Inauguration du groupe scolaire de Saint-Georges. — Les membres de la commission ont l'honneur de rappeler que c'est dimanche 29 mai (Pentecôte) qu'aura lieu l'inauguration du groupe scolaire de Saint-Georges. Les membres de la commission invitent les habitants de Saint-Georges à assister à cette fête toute la solennité qu'elle mérite. Les membres de la commission invitent les habitants de Saint-Georges à assister à cette fête toute la solennité qu'elle mérite. Les membres de la commission invitent les habitants de Saint-Georges à assister à cette fête toute la solennité qu'elle mérite.

La commission s'occupe activement de l'organisation de la conférence, du concert, de la vente et du feu d'artifice. Des affiches ultérieures feront connaître le programme de la fête, le nom du conférencier et ceux des nombreuses sociétés musicales qui voudront bien prêter leur concours.

Adjudication des travaux de reconstruction des ponts Morand et Lafayette. — Le mercredi 8 juin, à deux heures du soir, il sera procédé par le Préfet du Rhône ou son délégué, en Conseil de Préfecture, en présence de l'ingénieur en chef du service spécial du Rhône, dans les formes réglementaires, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction des ponts Morand et Lafayette, à Lyon.

Ces travaux sont évalués comme il suit :

TRAVAUX A L'ENTREPRISE	
Terrassements.....	98.940 47
Charpente ordinaire.....	151.504 76
Maçonneries de fondation à l'air comprimé.....	589.407 65
Autres maçonneries de toute nature.....	457.937 52
Charpente métallique.....	2.623.090 69
Pavages et trottoirs.....	174.423 89
Modification des abords.....	61.378 75
Total.....	4.556.683 73
Somme à valoir.....	683.316 27
TOTAL GÉNÉRAL.....	5.240.000

Arrêté sur la chasse. — La capture et la destruction, en tout temps et par tous procédés, des pigeons voyageurs, sont interdites dans le département du Rhône, ainsi que celles de tous les oiseaux dont la taille est inférieure à celle de la caille, de la grive ou du merle, sauf l'alaouette, l'ortolan et le moineau ou cul-blanc.

Nos pompiers. — Depuis longtemps nos édiles ont à s'occuper de la réorganisation du bataillon des pompiers et de son matériel défectueux, mais comme les grands maîtres de Thèbes, nos édiles renvoient tous les jours les choses sérieuses au lendemain. Ayant eu hier l'occasion de nous mettre en rapport avec le commandant Rangé, nous avons appris de lui que la compagnie d'assurance la France venait de lui adresser pour le cas de retraite du bataillon le montant de 100 francs. Cent francs, c'est une bien maigre donation pour une compagnie aussi riche et à laquelle les pompiers ont rendu de si utiles services : mais nous ne voyons que l'intention.

50 francs ont été versés dans la caisse par M. Gontard, voisin de l'immeuble incendié récemment dans l'avenue de Saxe.

Ce n'est pas avec des subsides aussi médiocres que le commandant Rangé transformera comme il le désire l'organisation défectueuse du corps placé sous ses ordres. A l'œuvre donc messieurs du conseil.

Armée territoriale. — Ont été nommés au grade de chef de bataillon : Au 10^e rég. d'inf. : M. Dupuy (Antoine-Dolphe), cap. au 14^e rég. d'inf. de ligne en rempl. de M. Delaunay, placé hors cadres.

Au 92^e rég. d'inf. : M. Delaunay, placé hors cadres.

Œuvre de patronage démocratique pour les jeunes apprentis. — *Statistique liste.* — MM. Pizetta, 1 fr.; Charbonnet, 1 fr.; Lestrat, 1 fr.; Chaboux, 1 fr.; Almot, 1 fr. 50; Beisse, 1 fr.; Savoye, 2 fr.; Desgrange, 1 fr.; Chastelain, 5 fr.; Vacher, 3 fr.; Beck, 1 fr.; Berland, 1 fr.; Favier, 1 fr.; Rey, 2 fr. 50; Poullet, 1 fr.; Faure, 3 fr.; Minard, 5 fr.; Marty, 2 fr.; Favennier, 1 fr.; Tournant, 1 fr.; Moit, 2 fr.; Holbroon, 5 fr.; Moulin, 1 fr.; Verdollet, 1 fr.; Couturier, 1 fr.; Ligonet, 1 fr.; Poiret, 2 fr.; Loubet, 1 fr.; Constantin, 2 fr.; Goumard, 1 fr.; Sarre, 2 fr.; Duclot, 1 fr.; Gonde, 3 fr.; Coste, 1 fr. 50; Lacoune, 2 fr.; Grampa, 1 fr.; Doehler, 3 fr.; Pilon, 2 fr.; Désiré, 1 fr.; Empord, 1 fr.; Rivall, 1 fr.; Montel, 1 fr. 50; Pomey, 2 fr.; Ferrary, 2 fr.; Juron, 1 fr.; Brenier, 1 fr.; Despons, 5 fr.; B., 3 fr.; Dabberton, 2 fr.; Tinel, 1 fr. 50; M. Charpillon-Brunon, 5 fr.; Debrunier, 1 fr. 50; P., 5 fr.; Blaise, 5 fr.; Vacquier, 2 fr.; G., 1 fr.; Borho, 5 fr.; Belot, 2 fr.; Lagneau, 2 fr.; Divers, 19 fr. 80.

Accident mortel. — Le nommé Pierre Chabrière, âgé de 21 ans, a été, vers dix heures du soir, victime d'un accident qui lui a coûté la vie. Employé à la gare de Villeurbanne, Chabrière était allé et estimait de bonne heure, ainsi que de l'habitant de la rue du Rhône, à l'habitant au n° 60. A onze heures du soir, le cadavre de ce jeune homme était trouvé effrayamment écrasé au pied du disque qu'il avait été chargé d'éteindre. Les roues d'une machine qui manœuvrait sur la voie, et de laquelle il n'avait pu se garer, lui avaient littéralement broyé les deux jambes, le corps avait été labouré par le chapeau-pierres; les intestins sortaient d'une plaie horrible partant du côté droit, traversant diagonalement le nombril pour arriver à la hanche gauche. La mort par suite d'un instantané. Le cadavre du corps de ce malheureux a été transporté au dépôt de la gare où le docteur Royer n'a pu que constater le décès.

Disparition. — Pierre Jambon, rue des Ecoles, 13, aux Charpenneaux a quitté son domicile avant hier soir à la suite d'une discussion survenue entre sa mère et lui. Depuis ce moment il n'a plus reparu; hier, un de ses beaux-frères recevait une lettre de lui par laquelle il lui annonçait qu'il va mettre fin à ses jours en se jetant dans le Rhône. Jambon aura-t-il mis à exécution son funeste projet ? C'est sur ce point que sa famille et ses amis se perdent en conjectures.

Vol. — Henry Gabout, garçon boucher, né à Roanne, demeurant rue Mazenod, a été arrêté hier sous l'inculpation de vol de viande à l'abattoir de Vaise.

— Jean Brunat, rue de Vieille, 13, a aussi été écroué pour vol d'orange à un étalage ambulancier, quai St-Vincent.

— Sur la réquisition de M. Clerc, épicière, cours Charlemagne, 9, des gards urbains ont arrêté dans cet établissement quatre droles sans domicile fixe qui, pris de boisson, se présentaient encore chez M. Clerc pour s'y faire servir à boire, et pendant que le patron vaquait à ses affaires, ces malfaiteurs s'emparaient de deux bouteilles de liqueurs. Surpris en flagrant délit, ils ont été arrêtés et écroués.

— Charles Arnaud, rue Montgolfier, au service provisoire de M^{me} veuve Mestrallet avenue de Saxe, a volé à cette dernière une certaine quantité d'avoine qui l'a revendu à vil prix pour se créer des ressources, il a été écroué pour abus de confiance.

Singulière trouvaille. — A 5 heures du matin, M. Charrel, rue Royale, 17, déclarait au chef de poste qu'il venait de trouver dans une caisse d'immondices de la maison qu'il habite, un drap de lit et plusieurs couvertures. La police se perd en conjectures sur cette trouvaille.

Apoplexie foudroyante. — Camille Camet, vieillard de soixante-deux ans, rentier, demeurant rue Pierre-le-Vieux, 10, a été trouvé mort dans son domicile, hier matin; la famille fit immédiatement appeler le docteur Imbert de la Touche qui a déclaré que M. Camet avait succombé dans la nuit à une attaque d'apoplexie.

Accident de la rue. — Francisque Ballage, vouturier au service de M. Million, marchand de meubles, boulevard de la Croix-Rousse, 156, a heurté et renversé avec sa voiture à l'angle de la rue Lafont, la charrette à bras de M^{me} veuve Janot, une bonne vieille marchande d'oranges dont le précieux butin a été littéralement avarié sans que l'auteur volontaire de cet accident en ait pris souci.

Bonne capture. — Les agents arrêtaient hier un singulier industriel qui venait de leur être signalé comme vendant à vil prix aux brocanteurs du quartier de la Part-Dieu, des rouleaux de toile.

Arrêté et fouillé, cet individu, qui a déjà subi plusieurs condamnations, a été trouvé porteur de papier fort compromettant, ainsi que plusieurs reconnaissances de Mont-de-Piété, portant engagement de toile, et de fausses lettres de change acceptées par des inconnus, signées et endossées au nom d'un négociant des environs de Lyon. Cet individu hésita beaucoup à donner son véritable nom, puis enfin l'avoua et se dit représentant de commerce et maître d'un manège de chevaux d'ais, originaire de l'Isère; une grande quantité de toile a été saisie dans son domicile.

Trainway en feu. — La voiture n° 83, qui fait le service de Montchat à la place Le Viste a dû s'arrêter hier sur la place du Pont, pour dégrader des roues du trainway, un tourillon de paille qui venait de s'y engager en y prenant feu sous le chapeau-pierres.

A l'aide d'une barre de fer, le conducteur fit rapidement disparaître tout danger. Il n'en est rien résulté qu'une simple panique de la part des voyageurs et un grand rassemblement des passants.

Tombola des Guilleminchins. — La poubelle de bière, Brasserie Georges; saleté de Perse, Martin; un porte allumettes bronzés et soucoupe, Poulalion; bon pour six diners, Ville des Fleurs; un pain de sucre, Vial de Vaise; une canne longue pommeau, Marteau, Duvernay; une paire de galoches cuir de Russie, Bréchet; une descente de lit peau de mouton du Thibet, Perrier; un porte-cigares écaillé, Dorel; une pendule-réveil, Autin; un agneau vivant, Charériot; un petit cochon de lait vivant, Chareyre; cent motes à brûler, Deboille; un médaillon (Gari-baldi), Guillot; bon pour 25 litres bière, Winckler; bon pour 25 litres bière, Winckler; layette pour enfant, Mme Mazara; un devant plissé pour dame, Mme Mazara; un devant non plissé pour dame Mme Mazara; La Révolution, L. Blanc (2 volumes reliés), X.; un sac farine, Joy; un berceau d'enfant, Roche; plan de Lyon, Devaux; une corbeille fleurs, J. Grel; un fauteuil coin de feu, X.; un mouton vivant, Boute; une aqua; elle (des de la Pape, par Seignol), Aynès; un médaillon or, Thierry; un pot beurre fondu, F. Cornu; une bonne planche, Cagnier; une bonbonne blanche, Cagnier; un éventail satin et peinture, C. Oudinot; un bonhomme porte-cigares bois sculpté, Berger; une brebis et son agneau vivant, Argnet; un complet d'rap, Allais; un flacon d'odeur, C. U. M. D. P.; un décapage bois (classeur de factures), Janin père et fils; une épinglé de cravate, Chantal et Platret; un vide-poche brodé, C. Oudinot; une paire souliers déconvertis pour dame, C. Desreyaud-Réche; un éventail soie, Chantal et Platret; une broche argent avec pierres, Chantal et Platret; douze cartes, Gerre, Truchet; une selle pour cheval, Truchet; un dessin en plat et peinture, Lacombe Charnif; environ trois cents bouteilles de liqueurs et vins fins offerts par divers donateurs, formant différents lots.

Tirage de la tombola lundi à deux heures.

Appel à la solidarité. — En présence de l'homme malade qui vient de fonder sur Longuecombe, petit village du Bugey, en partie détruit, ces jours derniers, par un terrible incendie dont les journaux ont fait l'événement récit, la Société Philanthropique de l'Ain, émus du désastre et fidèle au programme qu'elle s'est tracé vient faire appel à la générosité de tous les compatriotes habitant Lyon, ainsi qu'à tous les cœurs charitables, pour soulager ces nouvelles infortunes.

En conséquence, dès ce jour, sous ses auspices, elle ouvrira une souscription en faveur des malheureux sinistrés non assurés, laquelle sera définitivement close le 5 juin prochain.

Des listes de souscription sont déposées chez MM. :

Dravet, limonadier, cours Lafayette, 1.
Mogenet, limonadier, rue Ste-Catherine, 12.
Mennet, charcutier, cours Lafayette, 94.
Bouchet, restaurateur, rue de Vendôme, 15.
Jaquet, limonadier, boulevard des Brotteaux, 22.
Favier, négociant, rue Gigodot, 12.
Gallet, épicerie, place Colbert, 9.

Musique. — 92^e régiment d'infanterie. — Prochainement aura lieu : Marche (Gaudios (L. Pallaz) au Jour d'été en Norvège (Vilners); Freyschutz, fantaisie pour piston; Fantaisie pour basse (Bouillot); Solo de hautbois (Vezouzi); Polka des Masques.

Mutualité. — Sou des Ecoles. — Dimanche prochain, 15 mai, à 2 heures de l'après-midi aura lieu dans la salle de M. Boyau, une conférence au profit de la société du Sou des Ecoles laïques. Cette conférence, présidée par M. Guillaumot, le sympathique député du Rhône, sera faite par MM. Robin le défenseur des malheureux victimes de la grève, et Pallière à qui la Mutualité doit d'avoir pu réparer en partie les injustices de la séparation.

Nous engageons vivement toute la population républicaine de notre commune à venir assister à cette fête de bienfaisance, organisée en l'honneur de l'enseignement laïque.

Cette conférence, à laquelle la fanfare l'Echo de la fonction prêtera son concours, sera suivie d'une tombola. Nous prions tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre et qui auraient l'intention d'offrir quelques lots à bien vouloir les envoyer chez M. Curcin ou à la mairie.

Un banquet présidé par M. Jacquier, député et conseiller municipal de la Mutualité sera offert aux conférenciers.

Le prix des cartes pour la tombola est de 0,50. Chaque carte donnera droit à une entrée. Pour les inscriptions au banquet (prix 3 fr. 50) et les cartes de tombola s'adresser à MM. les membres de la Commission.

La Commission. — Arquièrre, Corne aîné, Cartelin, Chapius, Antoine Dervieux, Ralet, Imbert, Rolland, Valter, Widenhalder aîné.

Condrieu. — Une comédie cléricale. — Depuis plusieurs mois déjà l'école communale de garçons de Condrieu est en réparations. Dans la nuit du trois au quatre mai, on se rappelle qu'un violent orage s'est déchaîné sur notre région. Pendant la tempête une croix branlante placée sur le fronton de notre bâtiment scolaire a été renversée et s'est brisée sur les escaliers d'entrée. Quelques bonnes âmes du voisinage très mal intentionnées n'ont pu se figurer que le tonnerre de Dieu ait osé accomplir un pareil sacrilège. Possédées par cette idée pieuse, elles ont organisé une levée de colifons en règle.

Un complot a été ourdi. Des bigotes sont venues tout exprès sur la place du collège pour faire amende honorable en baissant la tête à l'endroit témoin de l'infamie.

Si l'affaire n'avait pas eu d'autre suites, les gens sensés se seraient contentés de rire. Mais l'événement a été gravement commenté dans certains salons, au coin des bancs et aux carrefours. On y a maugré les prétendues impies qu'on avait eues voir sur les toits de l'école. Puis afin d'achever de se tuer par la ridicule, les organisateurs de cette petite comédie cléricale ont envoyé un brave gendarme nommé Reboul chez le sympathique directeur de l'école laïque, à seule fin de savoir s'il n'aurait pas entendu quelque'un passer en trébuchant dans les gouttières, vers le milieu de la nuit.

Je crois que notre honore directeur de l'école communale a dû tenir à peu près ce langage au nouveau Pandore.

« Il pleuvait de telle manière et du haut des maisons tombait un tel déluge de deschiens altérés pour se débarrasser de leur pluie ! »

Par un temps pareil qu'aurais-je pu entendre ? L'enquête commencée par Reboul se poursuit fébrilement. Le dévoué gendarme courrait hier soir sur les toits de la maison d'école à la grande joie des dévotés. Il n'a même pas craint de déranger en deux fois MM. les instituteurs pendant leur classe.

Le bruit court que cette enquête est ordonnée et dirigée par quelques disciples de la Divine école de monseigneur Fava.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observations du 7 mai

Thermomètre, 9 h. m., 13°5; minima, 12°6; maxima, 21°8. — Baromètre (Lyon), à 15°, à 9 h. m., 752^{mm}2; minima, 748^{mm}0; maxima, 752^{mm}2.

Humidité en centièmes. 70.

Vent Direction..... O. Modérée.

Force..... 9,0.

Pluie par millimètres..... 9,0.

Direction des nuages..... Pluie.

Etat du ciel..... Pluie.

Probable : Vent d'entre S.-O. et N.-O.; température normale.

Il est tombé de fortes averses dans la soirée d'hier. Aujourd'hui le temps est couvert avec vent sud-ouest.

ENTERREMENT CIVIL

Les amis et connaissances de la famille du citoyen Guy, trésorier de l'ex-cercle des travailleurs républicains socialistes du III^e arrondissement qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettres de faire part des funérailles de la

Citoyenne PETIT, née Marie-Zélie GUY sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui dimanche 8 courant, à 10 h. 3/4.

Le convoi partira de l'Hôpital général pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

dans lequel il a insisté sur les sentiments pacifiques dont la France est animée et qu'elle prouve en invitant les peuples à ses expositions.

Le soir, un grand banquet a été offert aux ministres dans la salle des fêtes de l'Exposition.

M. Goblet a prononcé alors un second discours beaucoup plus long et plus important que le premier et dont voici le passage principal : « Si nous avons besoin de la paix, si personne ne doute de notre volonté de la conserver, personne ne peut douter non plus que nous n'ayons la ferme résolution de ne lui sacrifier ni nos droits ni notre honneur. »

« La France relevée de ses désastres a repris confiance en elle-même. Bien loin de menacer aucun peuple elle est prête à accueillir avec joie et réciprocité toutes les sympathies; mais elle ne serait pas moins prête, s'il le fallait, à faire face à d'injustes agressions. »

M. Goblet insiste ensuite sur la nécessité de l'union entre les républicains. Il constate la déconsidération progressive des monarchistes.

Abordant la question financière, le président du Conseil reconnaît que nos derniers budgets ne sont pas satisfaisants et doivent être considérés comme budgets d'attente. Cependant il déclare que ce serait une illusion que de croire qu'on peut équilibrer le budget avec des économies. Le relèvement des taxes sera inévitable.

En terminant M. Goblet boit à la grandeur croissante de la France républicaine due à l'union de tous ses enfants.

CHRONIQUE DU TRAVAIL

DEMANDES D'EMPLOIS

Un bon comptable demande emploi aux écritures. S'adresser au bureau du journal.

— Un jeune homme, 26 ans, bonne instruction, ayant servi, désire un emploi de garçon de peine ou de bonnes références. Ecrire rue Servient, 51, à M. Antoine Dumas.

— Une jeune fille, 17 ans, au courant du commerce, désire un emploi, s'adresser au commerce, rue Robert, 17.

— Homme marié, instruit, belle écriture, pouvant fournir caution, désire emploi. Ecrire au bureau du journal.

— Des courtiers pour cafés, affaires suivies, bonne commission. Ecrire poste restante Bouchard aux initiales P. S. timbre pour réponse.

— Jeune homme, 22 ans, demande place homme de peine. A. Z. I., poste restante, Terreaux.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une bonne couturière, chez M^{me} Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent.

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

— On demande des apprentis raccommodés de tulle, chez M^{me} Ozol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse).

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

SPECTACLES ET CONCERTS

du 8 mai 1887

Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/2. — *Durand et Durand*, comédie en 3 actes. — *Un Conseil judiciaire*, comédie en trois actes.

Casino des Arts, rue de la République, n° 81. — Tous les soirs spectacle concert.

Scala-Bouffes. — Concert-spectacle à 9 heures.

Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de dix heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.

Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jeudi, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière, direction de M. Ballandras. — Brasserie Bellard, cours Gambetta, 28. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié, terminé par une parodie.

Caveau des Célestins (Théâtre Gui-

gnol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.

Théâtre Guignol du pont de la Feuillée — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié terminé par une parodie.

Théâtre Guignol du Port-du-Temple. — Tous les soirs, spectacle varié.

Panorama de Reischotten. — Visible tous les jours.

Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

du 7 mai 1887

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS Comptant

0/0 Franc. n. 80 60 Hong. 4 0/0 81 25

0/0 Au porteur. 80 70 Coup. d. 81 25

0/0 Amortiss. 80 40 Russes 5 0/0 77 c. 81 25

0/0 Coupures. 80 40 Egypte 7 0/0 376 25

0/0 Italien. 108 50 Crédit Lyonn. 542 50

0/0 Italien. 108 50 Banque Ottom. 507 50

0/0 Italien. 108 50 Autriche-Hong. 452 50

0/0 Italien. 108 50 Nord-Espagne. 328 12

0/0 Italien. 108 50 Saragosse. 298 12

0/0 Italien. 108 50 Can. Suez T.P. 2003 75

0/0 Italien. 108 50 Canal Interoc. 348

0/0 Italien. 108 50 Soc. fone. Lyon. 300

0/0 Italien. 108 50 D.C. Ottom. s.d. 13 50

OBLIGATIONS

Ville de Lyon 98 00 Lombard 3 1/2 300

V. de Paris 65 00 Saragosse. 298 12

V. de Paris 65 00 N.-Espagne 1. 371 50

V. de Paris 65 00 Portugal 3 1/2 313 50

V. de Paris 65 00 Crédit. n. E. 341 00

V. de Paris 65 00 Andalous 3 1/2 313 50

V. de Paris 65 00 Ast. Gal. L. 3 1/2 329 50

V. de Paris 65 00 Et. de Serbie 5 409 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 400 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

V. de Paris 65 00 P.-L.-M. 1896 383 00

BOURSE DE PARIS

du 7 mai 1887

VALEURS

Précédente Valeurs Premier Dernier

Culture 3 1/2 Français nom. 80 30 80 37 1/2

3 1/2 Français ex. 80 30 80 37 1/2

3 1/2 Amortissable 80 30 80 37 1/2

108 20 4 1/2 Fraug. 1883 108 15 108 17 1/2

97 75 5 1/2 Italien 97 55 97 50

64 5/8 Espagne 4 1/2 ext. 64 1/2 64 9/16

81 1/4 Hongrois 3 1/2 81 1/4 80 13/16

56 3/16 Portugal 3 1/2 56 3/16 56 1/4

375 4 1/2 Turc 375 375 375

137 50 Dette d'Egypte uni. 137 50 137 50

430 50 Banque de France. 430 50 430 50

1357 50 Crédit Foncier. 1357 50 1357 50

1357 50 Banq. d'Esp. Paris. 1357 50 1357 50

543 50 Crédit Lyonnais. 543 50 543 50

509 50 Banque Ottomane. 509 50 509 50

470 50 Banq. Autrichienne. 470 50 470 50

406 25 Panama. 406 25 406 25

1255 50 Paris-Lyon-Médit. 1255 50 1255 50

453 75 Autrichiens. 453 75 453 75

165 1/2 Lombard. 165 1/2 165 1/2

300 3/4 Saragosse. 300 3/4 300 3/4

328 75 Nord-Espagne. 328 75 328 75

770 7/8 Méridien. (O'ital.). 770 7/8 770 7/8

2007 50 Suez. 2007 50 2007 50

102 3/4 Consol. à Londres. 102 3/4 102 3/4

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

BULLETIN DU 6 MAI

NOM	SORT	FRANC	CHINE	BENG.	JAPON	IND.	POIDS
40	ORG.	14	14	14	14	14	3866
27	TRAM.	3	3	3	3	3	1838
43	GRÉG.	7	7	7	7	7	3226
4	DIV.	2	2	2	2	2	2
1	BOB.	1	1	1	1	1	2
1	LAIN.	1	1	1	1	1	2

5 ORG. 2 2 2 2 2 2 2 8930

1 TRAM. 1 1 1 1 1 1 1 81

55 GRÉG. 7 7 7 7 7 7 7 2750

1 DIV. 2 2 2 2 2 2 2 2

61 BOB. 1 1 1 1 1 1 1 2955

1 LAIN. 1 1 1 1 1 1 1 2

17 ORG. 6 6 6 6 6 6 6 1423

18 TRAM. 1 1 1 1 1 1 1 1388

2 GRÉG. 2 2 2 2 2 2 2 136

2 DIV. 2 2 2 2 2 2 2 2

37 2948

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE

BULLETIN DU 6 MAI

NOM	SORT	FRANC	CHINE	BENG.	JAPON	IND.	POIDS
17	ORG.	6	6	6	6	6	1423
18	TRAM.	1	1	1	1	1	1388
2	GRÉG.	2	2	2	2	2	136
2	DIV.	2	2	2	2	2	2

37 2948

BAILLOTS PESÉS

BULLETIN DU 6 MAI

NOM	SORT	FRANC	CHINE	BENG.	JAPON	IND.	POIDS
2	ORG.	1	1	1	1	1	69
3	TRAM.	1	1	1	1	1	108
3	GRÉG.	1	1	1	1	1	140
3	DIV.	1	1	1	1	1	2

Ouvrées, 40. — Grèges, 4. — Moulins, 2.

Décreusage, 48.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

BULLETIN DU 2 MAI

NOM	SORT	FRANC	CHINE	BENG.	JAPON	IND.	POIDS
1	ORG.	1	1	1	1	1	772
1	TRAM.	1	1	1	1	1	772
1	GRÉG.	1	1	1	1	1	772
1	DIV.	1	1	1	1	1	772

Dernier numéro placé : 11.

Total du 1^{er} au 28 : kilog. 772.

Opérations de décreusage : 2.

de titrage : 2.

Le Gérant : F. BLANC.

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE

Rue Ferrandière, 52 et rue Palais-Grillet,

CESSATION DE COMMERCE

DE LA MAISON

AU PRINCE EUGÈNE

LYON — 33, rue de la République, 33, à côté du Grand Bazar — LYON

Nous annonçons au public la 3^{ème} Série de nos Complots à 18,50, 21 et 22,50. Des Complots haute fantaisie, carreaux noirs et blancs, nouveauté, belle qualité à 31 et 39 fr.

Les Couteils et Vêtements alpage seront mis en vente à partir du 15 courant. — Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

La Vente a lieu de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures. — Les DIMANCHES et FÊTES, de 8 heures à midi

ENTRÉE LIBRE